

# Agent des services techniques

Offre n° 0091240101320709

Publiée le 15/01/2024



## Synthèse de l'offre

**Employeur :** Mairie de VAUGRIGNEUSE

1 rue Heroard  
91640 VAUGRIGNEUSE

**Lieu de travail :** VAUGRIGNEUSE

**Poste à pourvoir le :** Dès que possible

**Date limite de candidature :** 15/03/2024

**Type d'emploi :** Emploi permanent - vacance d'emploi

### Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une disponibilité

**Nombre de postes :** 1

## Détails de l'offre

**Famille de métiers :** Architecture, bâtiment et logistique > Logistique et maintenance des moyens techniques

**Grade(s) recherché(s) :** Adjoint technique

**Métier(s) :** [Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural](#)

**Ouvert aux contractuels :** Oui , à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Il est possible de recruter sur ce poste une personne qui n'est pas lauréate d'un concours de la fonction publique, car un des grades indiqué est un grade d'entrée de catégorie C qui permet un recrutement direct sans concours.

**Temps de travail :** Temps complet, 1607 heures annuelles

**Télétravail :** Non

**Management :** Non

### Descriptif de l'emploi :

Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité, entretenir les espaces verts de la collectivité, maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie, assurer l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés.

**Missions / conditions d'exercice :**

1. Maintenir en état et fonctionnement la propreté des surfaces et abords de la collectivité :

- \* Maintenir en état les espaces publics : veiller à la propreté de la commune, ramasser les déchets, vider les poubelles, nettoyer les abords des espaces de tri sélectif, ramasser les feuilles.
- \* Nettoyer les caniveaux et avaloirs, en particulier en cas de menace de fortes pluies.
- \* Désherber et maintenir en état de propreté les voies urbaines et les espaces publics (désherbage mécanique de la voirie, déneigement des voies de circulation et des trottoirs en cas de précipitations neigeuses).
- \* Effectuer les interventions d'urgence pour libérer la voirie et les surfaces (animaux morts, arbres tombés, etc.).
- \* Mettre en place la signalétique en cas d'intervention d'urgence.

2. Maintenir en état de fonctionnement et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention sur les bâtiments, les équipements publics et la voirie :

- \* Nettoyer les équipements urbains tels que les bancs publics, les trottoirs et les murs graffités.
- \* Effectuer les travaux d'intervention de premier niveau sur la voirie (rebouchage, maçonnerie).
- \* Effectuer le salage des routes (le cas échéant).
- \* Effectuer l'entretien des chemins communaux : débroussailler, changer les grilles, nettoyer les fossés, entretenir les rives d'eau. Laisser les surfaces en état de fonctionnement et de propreté après les interventions.

3. Participer à l'entretien des espaces verts de la collectivité :

- \* Effectuer la tonte des espaces verts.
- \* Tailler les haies, les arbustes et les massifs.
- \* Élaguer les arbres.
- \* Ramasser les feuilles mortes (manuellement, avec une souffleuse ou un aspirateur de feuilles).
- \* Participer au fleurissement de la collectivité : planter et entretenir les massifs et les bacs à fleurs.

4. Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisé :

- \* Effectuer l'entretien courant et assurer le suivi du matériel et des véhicules à disposition.
- \* Contrôler l'approvisionnement en matériel et en produits.
- \* Maintenir le local technique en état de propreté et de fonctionnement.
- \* Assurer la maintenance des véhicules roulants.

5. Tâches secondaires :

- \* Nettoyer des locaux et leurs abords, installer et démonter des barrières et du matériel.
- \* Installer des containers et effectuer le tri des déchets.
- \* Déplacer, installer et ranger les tables et les chaises pour des réunions ou des animations ponctuelles.
- \* Participer à l'installation des manifestations.
- \* Signaler les dysfonctionnements éventuels.

**Profils recherchés :**

SAVOIR / SAVOIR FAIRE

- \* Connaissance des différents types de fonctionnement des outillages et matériels mis à disposition et des équipements de protection associés.

- \* Connaissance des techniques de taille, d'élagage et d'abattage d'arbres.
- \* Connaissance des gestes et postures de la manutention manuelle.
- \* Connaissance des modalités d'utilisation des matériels et produits.
- \* Connaissance des consignes de sécurité.

#### SAVOIR ETRE

- \* Être discret et courtois.
- \* Être autonome et réactif.
- \* Savoir organiser son temps.
- \* Être efficace et consciencieux.
- \* Savoir travailler en équipe.
- \* Discrétion professionnelle.
- \* Sens du service public.

## Contact

**Contact :** 0164589059

#### Informations complémentaires :

Envoyer CV et lettre de motivation

Madame le Maire

[contact@ville-vaugrigneuse.fr](mailto:contact@ville-vaugrigneuse.fr)

**Page de candidature en ligne :** <http://www.emploi-territorial.fr/candidature/o091240101320709-agent-services-techniques>

## Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.